

Propositions financières Budget Primitif 2012

Rapport n° CG/2011/124

Résumé :

Le Conseil Général a inscrit les bibliothèques dans sa politique d'aménagement du territoire, avec pour objectif d'établir un réseau de lecture publique efficace et égalitaire en termes d'accès des usagers à une offre culturelle et documentaire diversifiée.

La Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin assure cette mission, en appui aux communes et groupements de communes dans le cadre d'une démarche volontariste et prospective définie par 'Territoires de Lecture', nouveau Plan de Développement de la Lecture Publique voté le 26 octobre 2009.

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation les crédits budgétaires pour 2012 (crédits d'investissement d'un montant de 765 000 euros et crédits de fonctionnement de 615 000 euros).

Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions

Libellé Pôle	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2012
PEP	Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin	1 380 000,00 €
	TOTAL	1 380 000,00 €

1) Le développement du réseau

- Consolidation et amélioration du réseau de médiathèques et bibliothèques bas-rhinoises

Les crédits inscrits permettront de conforter l'architecture de notre réseau départemental, sachant que quelques territoires restent à équiper.

Le budget d'investissement 2012 de 566 000 € pour la construction de bibliothèques (637 855 € en 2011) permet d'accompagner les projets d'équipements structurants, inscrits aux contrats de territoire. C'est le cas de Wisches (400 m²), Herrlisheim (150 m²), Drusenheim (300 m²) et Walff (300 m²). Pour mémoire, la 4^{ème} annuité de l'aide à la construction de la Médiathèque Malraux a été payée en 2011 pour un montant de 342 145 €. Le financement pour l'accompagnement à la mise en œuvre des TIC (30 000 euros) et la valorisation des projets culturels d'animation ou de formation (20 000 euros) sera poursuivi, tandis que 31 000 euros sont proposés pour l'expérimentation de l'offre dématérialisée (projet Médiason 67, vidéo Arte VOD, presse en ligne, et livres numériques, par exemple).

- La Médiathèque intercommunale de la Région de Brumath

Le Département subventionne le projet de construction de la médiathèque de la Communauté de Communes de la Région de Brumath à hauteur de 1 260 000 euros (projet d'excellence du contrat de territoire), comme le prévoit la convention signée le 7 novembre 2011. Cette subvention gérée en AP/CP prévoit pour l'exercice 2012, une deuxième annuité d'un montant de 100 000 euros.

➤ Les équipements de proximité

Des projets d'amélioration et d'équipements de bibliothèques municipales sont programmés dans le cadre de « Territoires de lecture 2010-2020 » pour améliorer leur attractivité, pour un montant de près de 100 000 euros.

Il s'agit de Daubensand et Ittenheim pour l'amélioration des bâtiments, Barr, Schirmeck et Marckolsheim pour la constitution des collections, du mobilier ou de l'équipement informatique. Par ailleurs, ces trois médiathèques devraient aboutir en 2012.

En outre, le projet de construction et d'extension de la bibliothèque municipale de La Wantzenau à hauteur de 200 000 euros est prévu, sous réserve du respect des critères d'éligibilité du dispositif « Territoires de lecture ».

2) La politique documentaire

Les crédits affectés à la documentation générale (454 175 €) sont en lien avec la baisse des acquisitions de CD et de DVD. 33 350 euros ont ainsi pu être redéployés pour augmenter le nombre de bibliothèques desservies par l'externalisation des collections et pour développer des services innovants d'offres numériques supplémentaires (musique, vidéo, presse en ligne et livres numériques).

3) La formation et l'animation

Les crédits affectés à la formation se montent à 38 275 euros en 2012. L'offre de services en matière de formation est maintenue à son niveau de 2011.

Des temps forts, tels qu'un événementiel sur le thème de l'illustration et la deuxième session du festival de contes sont prévus. Des supports d'animation, tels que des tapis de lecture pourront également être renouvelés.

Récapitulatif des montants proposés par modes d'actions :

Code	Libellé Mode d'action	Crédits inscrits au BP précédent	Crédits proposés au BP
3231	Bibliothèques	1 806 225,00 €	1 380 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de la commission de la culture, du patrimoine et de la mémoire, et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général approuve les dispositions du rapport traduites dans le budget primitif 2012.

Strasbourg, le 21/11/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL